

Vos questions / nos réponses

mon mari veut arrêter le cannabis

Par [Profil supprimé](#) Postée le 22/12/2013 22:44

Bonjour, mon mari fume du cannabis depuis qu'il a 14ans, aujourd'hui a 25ans il voudrait arrêter, Nous avons 2enfants 3ans 8mois et je suis enceinte de 5mois. Il passe ses nuits dehors et fumé rentre à 2/3h du matin et se lève à midi sans parler de son humeur au réveil. Il est très agressif surtout si je le réveille pour m'aider avec les petits. Cela ne peut plus durer et aujourd'hui il me demande de l'aide pour pouvoir arrêter. Il sera même prêt à rentrer en cure de désintoxication mais nous ne savons pas quel porte pousser. Je vais chercher sur votre site en espérant trouver les réponses à certaines de nos questions. Il faut savoir qu'il a grandi sans père et que sa mère est décédée. Il n'a pas d'entourage familial et il est de nature anxieux. J'espère voir le bout de cette spirale infernale car je crois atteindre bientôt mes limites du supportable car avec lui tout est ma faute.... Ceci est ma démarche et en parler sa fait du bien Merci.

Mise en ligne le 26/12/2013

Bonjour,

Votre mari vit un mal-être important, étant agressif, anxieux, avec de plus un passé familial douloureux. Vos relations sont tendues, et vous ne savez pas comment l'aider, d'autant plus "qu'avec lui tout est de votre faute".

Vous indiquez qu'il serait prêt à faire une cure, mais il faut savoir que dans le cas d'une dépendance au cannabis, la prise en charge ne peut dans la quasi totalité des cas ne se faire qu'en ambulatoire, c'est à dire sous forme d'entretiens réguliers avec des professionnels, et non en étant hospitalisé. Tenter de régler un problème de dépendance peut prendre du temps, et il est difficile voire impossible de penser que cela pourrait se faire en quelques jours seulement en étant hospitalisé. Un travail de fond sur le plan psychologique est souvent nécessaire, par exemple à travers une thérapie, tandis que pour d'autre il sera adapté d'avoir un accompagnement sous forme de conseils plus pragmatiques, de "stratégies" à mettre en place au quotidien. Au delà de cet aspect psychologique qui a toute son importance, il peut aussi être pertinent en fonction des situations, de rencontrer un médecin, ou encore des travailleurs sociaux.

Votre mari a la possibilité d'évoquer sa situation avec ce type de professionnels dans un centre de soins spécialisés. Un suivi individualisé pourra alors être mis en place. Sachez qu'ils accueillent aussi les personnes de l'entourage afin d'être soutenues. Vous trouverez ci-dessous un exemple d'orientation parmi tant d'autres possibles sur d'autres villes dans votre département. L'aide y est gratuite et confidentielle.

Si vous souhaitez être réorientée, ou si vous ou votre mari avez besoin d'une écoute, ou bien de plus amples informations, sachez que nous sommes joignables tous les jours de 8h à 2h au 0800.23.13.13 (appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe).

Cordialement.

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :

[CSAPA du Centre Hospitalier de Versailles: site de Versailles](#)

55 rue du Maréchal Foch
78000 VERSAILLES

Tél : 01 39 63 95 00

Site web : www.ch-versailles.fr/Addictologie/5/5/42

Accueil du public : Consultation sur rendez-vous du lundi au vendredi de 9h30 à 17h00 (accueil téléphonique ouvert dès 9h). Fermeture de l'accueil le lundi après midi (dès 13h) et le vendredi de 13h à 14h.

Consultat^o jeunes consommateurs : Sur rendez-vous des jeunes de moins de 24 ans inclus avec ou sans entourage.

Substitution : Initiation, suivi et délivrance de traitement de substitution aux opiacés pour les usagers suivis.

[Voir la fiche détaillée](#)